

DECLARATION UE DE CONFORMITE N° 19_1734_01_19

EU DECLARATION OF CONFORMITY No.

Nous / We

Hager Security SAS
140 rue du Pré de l'Horme - 38926 Crolles - Cedex - France

Déclarons que le(s) produit(s) / Declare that the product(s)

Désignation / Designation

Détecteur de fumée Inter- Link Radio TwinBand / Inter-Link Radio
smoke detector

Référence(s) / Type reference(s)

DIAG71ATX
DIAG72ATX

Marque commerciale / Trademark

Diagral

Est (sont) conforme(s) à la législation d'harmonisation de l'Union applicable :

is (are) in conformity with the relevant Union harmonization legislation:

- Directive relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses N° 2011/65/UE modifiée par N° (EU) 2015/863 -
Directive on the Restriction of the use of certain Hazardous Substances (RoHS) N° 2011/65/EU amended by N° (EU) 2015/863
- Directive Compatibilité Electromagnétique (CEM) N° 2014/30/UE - Electromagnetic Compatibility Directive (EMC) N° 2014/30/EU

Norme(s) et/ou texte(s) de référence / Standard(s) and/or relevant document(s)

N° Norme + amendements avec dates d'édition / Standard number + relevant amendments together with the edition dates

EN 300 220-2 V3.1.1 (RED Art 3.2)

EN 50663 : 2016

EN 301 489-1 V1.9.2 (RED Art 3.1b)

EN 60950-1: 2006 / A11:2009 / A1:2010 / A12:2011 / A2:2013 (RED Art 3.1a)

EN 50581 : 2012

Si applicable, mentionnez ici pour les produits radio, les informations concernant l'organisme notifié. Voir directive RED - Annexe VI - point 7.
If applicable, mention here for radio products, the data about notified body. See RED directive - Annex VI - point 7

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

This declaration of conformity is issued under the sole responsibility of the manufacturer.

Nom du signataire / Name of signatory

Christophe Chollet

Fonction du signataire / Function of signatory

Product Engineering Manager

Lieu et date / Place and date

Crolles le 17/01/2019

Signature / Signature

Déclaration de performance

N° : 0333-CPR-292072

- 1) Famille de produit - désignation :
Détecteur Avertisseur Autonome de fumée radio
- 2) Références produits :
DIAG72ATX
- 3) Usage(s) prévu(s) :
Détecteurs de fumée résidentiel conformes à la norme harmonisée EN14604 : 2005 + AC:2008
- 4) Nom, raison sociale et adresse du fabricant :
Hager Security SAS – Rue du pré de l’Horme 38926 Crolles – France
- 5) Système(s) d'évaluation et de la vérification de la constance des performances :
Système 1
- 6) Nom de l'organisme notifié ayant délivré un certificat : **Afnor Certification**
Numéro d'identification de l'organisme notifié : **0333**
Reference COP: **0333-CPR-292072**
- 7) Délivrance évaluation technique européenne : **NA**
- 8) Performances déclarées :

Norme harmonisée EN14604 :2005 + AC:2008	Performance
§ 4.1- Conformité	Passed
§ 4.2 -Indicateur d'alarme individuelle (optionnel)	Passed
§ 4.3 - Indicateur de mise sous tension	Passed
§ 4.4 - Raccordement à des dispositifs auxiliaires externes	Passed
§ 4.5- Dispositif d'étalonnage	Not Applicable
§ 4.6 - Composants remplaçables par l'utilisateur	Not Applicable
§ 4.7 - Source d'alimentation principale	Passed
§ 4.8 - Source d'alimentation de secours	Not Applicable
§ 4.9 - Exigences relatives à la sécurité électrique	Passed
§ 4.10 - Dispositif d'essai individuel de série	Passed
§ 4.11 - Bornes pour conducteurs externes	Not Applicable
§ 4.12 Signaux de dispositif d'alarme de fumée	Passed
§ 4.13 Indication d'absence de batterie	Not Applicable
§ 4.14 Branchements de la batterie	Not Applicable
§ 4.15 Capacité de la batterie	Passed
§ 4.16 Protection contre l'introduction de corps étrangers	Passed
§ 4.17 Exigences supplémentaires relatives aux dispositifs d'alarme de fumée gérés par logiciel	Passed
§ 4.18 Dispositifs d'alarme de fumées interconnectables	Passed
§ 4.19 Marquage et informations	Passed
§ 5.2 - Répétabilité	Passed
§ 5.3 - Influence de la direction	Passed
§ 5.4 - Sensibilité initiale	Passed
§ 5.5 - Influence des courants d'air	Passed
§ 5.6 - Eblouissement	Passed
§ 5.7 - Chaleur sèche	Passed
§ 5.8 - Froid	Passed
§ 5.9 - Chaleur humide 4 jours	Passed
§ 5.10 - Corrosion SO2 4 jours	Passed
§ 5.11 - Impact / Impact	Passed
§ 5.12 - Vibration (fonctionnel)	Passed
§ 5.13 - Vibration (endurance)	Passed
§ 5.14 -CEM	Passed
CEM - § 5.14 a) - Baisse & coupure secteur	Not Applicable
CEM - § 5.14 b) - Décharges électrostatiques	Passed
CEM - § 5.14 c) - Option champs électromagnétiques rayonnés	Passed
CEM - § 5.14 e) - transitoires rapides en salves	Not Applicable
CEM - § 5.14 f) - Surtensions lentes	Not Applicable
CEM : § 5.14 d), e) et f) - 1 câble supplémentaire	Not Applicable
§ 5.15 - Sensibilité au feu	Passed
§ 5.16 - Essai de signal de défaut de la batterie	Passed
§ 5.17 - Puissance acoustique	Passed
§ 5.18 - Durabilité du dispositif sonore	Passed
§ 5.19 - DAF interconnectables	Passed
§ 5.20 - Dispositif de neutralisation d'alarme	Passed
§ 5.21 - Variation de la tension d'alimentation	Passed
§ 5.22 - Inversion de polarité	Passed
§ 5.23 - Source d'alimentation de secours	Not Applicable
§ 5.24 - Sécurité électrique - DAF alimenté par pile / Battery SAD electrical safety	Passed
Annexe L - DAAF pour Camping-cars / Camping Cars requirements	Passed

NPD = performance non déterminée / NA = non applicable

9) Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 8.

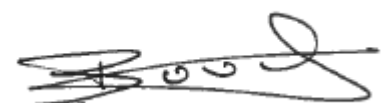
La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Lieu et date de délivrance : **Crollesle 28/02/2019**

Signature :

Nom du signataire : **Jean Michel Bouchet**

Fonction : **Responsable certification et Réglementation produits**





Certificat

Certificate

Page 1 sur 2

NF – Sécurité Incendie Domestique DéTECTEURS Avertisseurs Autonomes de fumée

Reconduction

Numéro du certificat : EB-DAAF03-B2-1
du 30 janvier 2020

Nature et date de la décision
Reconduction
N° : EB-DAAF03-B2-1
du 30 janvier 2020

La Société : HAGER SECURITY SAS
Rue du Pré de l'Orme
38926 CROLLES CEDEX
FRANCE

Titulaire numéro : EB

Date de fin de validité du
30 janvier 2023

Usine : VILLARD BONNOT France

est autorisée à apposer la marque NF sur les produits suivants, selon les conditions définies dans le référentiel de certification de l'application NF précisée ci-dessus :

Référence commerciale : **DIAG72ATX**

Marque commerciale : **DIAGRAL**

Ce certificat atteste :

- que le produit désigné est certifié conforme aux normes et spécifications complémentaires tel qu'indiqué dans le référentiel de certification NF 292 – Sécurité Incendie Domestique ;
- que le système qualité de la société a été évalué conformément au référentiel de certification NF 292 – Sécurité Incendie Domestique.

Il n'engage en aucun cas AFNOR Certification quant à la conformité réglementaire de l'installation dans laquelle le produit objet de ce certificat sera utilisé.

Ce certificat n'est valable qu'accompagné de son annexe.

Il annule et remplace tout certificat antérieur.



NF – Sécurité Incendie Domestique DéTECTEURS AVERTISSEURS Autonomes de fumée

Reconduction

 Numéro du certificat : EB-DAAF03-B2-1
du 30 janvier 2020

Caractéristiques certifiées essentielles couvertes par la marque NF :

Type de montage	Mural ou plafonnier
Source d'alimentation principale	interne au dispositif
Référence des piles certifiées	CR17450E-R (3V)
Autonomie	10 ans
Indicateur d'alarme individuelle	oui
Dispositif interconnectable	oui
Dispositif connectable	oui radio détecteur/détecteur + radio détecteur/terminal
Prévu pour installation dans un camping-car	oui
Dispositif de neutralisation d'alarme	oui
Option accessibilité	non
Report défaut de batterie la nuit	non
Ce produit utilise le principe de diffusion ou de transmission de la lumière. Il ne comporte pas de substances radioactives.	
Le DAAF est livré avec une pile (ou batterie), une fiche informative, une notice d'installation et de maintenance claire et explicite.	
Ergonomie validée de manière à limiter les risques de mauvaise utilisation («oublis» de la pile, montage de la pile à l'envers...).	
Le marquage du produit et la documentation accompagnant le produit sont rédigés en français (au minimum).	
Le producteur du DAAF adhère à un éco-organisme pour l'élimination des déchets et la protection de l'environnement	
Le bénéficiaire de ce certificat met à disposition du consommateur un service d'assistance téléphonique	

La conformité à l'annexe ZA de la norme NF EN 14604 est attestée par le marquage CE apposé sur le produit conformément au règlement Produits de Construction (EU) n° 305/2011.

Ce certificat NF est valable jusqu'au **30 janvier 2023** sous réserve des résultats des contrôles effectués par AFNOR Certification qui peut prendre toute sanction conformément aux règles générales de la marque NF. Ce certificat atteste de la conformité au référentiel de certification NF 292 en vigueur et à la norme EN14604 : 2005.

Directeur Général d'AFNOR Certification
Franck LEBEUGLE



BUREAU
VERITAS

Bureau Veritas Certification

ATTESTATION DE CONFORMITE

Attribuée à

HAGER SECURITY SAS

140 RUE DU PRE DE L'ORME
38926 CROLLES
FRANCE

Bureau Veritas Certification atteste que ladite société a été évaluée et a démontré la conformité de ces produits aux exigences du référentiel :

ORIGINE FRANCE GARANTIE

Pour son activité de fabrication des produits suivants :

- Système d'alarme

Les spécifications des produits incluant le nom des gammes et l'adresse du ou des sites de principale ouvraison sont listées en annexe. Néanmoins, pour des raisons de confidentialité, la liste des sites de principale ouvraison n'est pas nécessairement diffusée conjointement au certificat.

Date de labellisation initiale : **24 mai 2013**

Sous réserve du respect continu des critères de labellisation Origine France Garantie, cette attestation est valable jusqu'au **23 mai 2022**

Attestation : **N° 6021078**

Paris-la-Défense, le 23 juin 2021

Laurent Croguennec
Président



Origine France Garantie
est une marque de





BUREAU
VERITAS

Bureau Veritas Certification

Annexe (1/2)

Cette annexe fait partie intégrante du Certificat Origine France Garantie.

Bureau Veritas Certification
a émis cette annexe à l'attestation de conformité relative au référentiel :

ORIGINE FRANCE GARANTIE

Numéro d'attestation : 6021078

HAGER SECURITY SAS

140 RUE DU PRE DE L'ORME
38926 CROLLES
FRANCE

Les spécifications des produits, incluant les noms de gammes sont listées ci-dessous

Catégorie produits	Marque produits	Gammes produits
Sécurité	Diagral	Système d'alarme

Paris-la-Défense, le 23 juin 2021

Laurent Croguennec
Président



Origine France Garantie
est une marque de





BUREAU
VERITAS

Bureau Veritas Certification

Annexe (2/2)

Cette annexe fait partie intégrante du Certificat Origine France Garantie.

Bureau Veritas Certification
a émis cette annexe à l'attestation de conformité relative au référentiel :

ORIGINE FRANCE GARANTIE

Numéro d'attestation : 6021078

HAGER SECURITY SAS

140 RUE DU PRE DE L'ORME
38926 CROLLES
FRANCE

Les adresses des sites de principale ouvraison sont listées ci-dessous :

GLD

38190 VILLARD BONNOT
France

Hager Security SAS

74650 Chavanod
France

Hager Security SAS

67700 Saverne
France

Paris-la-Défense, le 23 juin 2021

Laurent Croguennec
Président

ORIGINE
FRANCE®
GARANTIE

Origine France Garantie
est une marque de

